



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

GRAND PRIX
Michel GUILLOUD-SCHLUMBERGER
[créé en 2001]

APPEL À CANDIDATURE 2024

L'Académie des sciences décernera, en 2024, le Grand Prix Michel Guillaoud-Schlumberger d'un montant de 20 000 euros.

Prix fondé par la société Schlumberger pour perpétuer la mémoire et l'œuvre de Michel Guillaoud. Ce prix annuel est destiné à récompenser une chercheuse ou une ingénieure ou un chercheur ou un ingénieur de moins de 45 ans au 1^{er} janvier de l'année d'attribution pour une découverte significative effectuée avant l'âge de 35 ans dans le domaine des sciences de l'univers (géologie ou géophysique). La lauréate ou le lauréat devra s'être fait particulièrement remarquer par l'originalité des idées de base et le caractère appliqué de ses travaux en relation avec la recherche, l'exploitation et l'emploi des ressources fossiles. Ceux-ci devront également être appréciés en fonction du souci de valorisation des résultats obtenus dans le secteur de l'exploitation pétrolière.

Voyage d'études : en complément un voyage d'études (d'une durée d'une semaine) sera offert à la lauréate ou au lauréat qui sera invité à visiter l'un des centres de recherches ou de développement Schlumberger et à rencontrer à cette occasion sa communauté scientifique. Le choix du centre sera effectué en fonction de la nature des travaux récompensés et des domaines d'intérêts du lauréat ou de la lauréate.

La condition d'âge s'applique aux candidates et candidats dont l'année de naissance est 1979 ou postérieure.

PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un présentateur qui peut être le directeur du laboratoire, le chef d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables. De plus, une même personne ne peut être candidate à deux prix la même année.**

Chaque dossier de candidature doit réunir les éléments suivants :

- ✓ le formulaire de candidature incluant le nom de 3 experts pouvant examiner la candidature et n'ayant aucun lien d'intérêt avec la candidate ou le candidat
- ✓ une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le(la) candidat(e) (1 page) ;
- ✓ un curriculum vitae (1 page maximum) ;
- ✓ les principaux résultats scientifiques de la personne nommée **(2 pages maximum) ;**

- ✓ la liste des 10 meilleures publications (1 page maximum) : 3 à 5 lignes maximum de justification du choix par publication ainsi que les liens correspondants vers les journaux ou vers des archives ouvertes si celles-ci existent ;
- ✓ un court texte de 2 ou 3 lignes maximum décrivant les travaux de la candidate ou du candidat pour justifier le prix.

L'Académie des sciences ayant signé la Déclaration de San Francisco (DORA), il est recommandé de ne pas utiliser d'indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des journaux dans la nomination.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard **le mardi 13 février 2024** en fichier unique au format pdf à l'adresse suivante : prix@academie-sciences.fr

Contacts : Muriel Touly-Legros – Académie des sciences – Assistante des prix de l'Académie /01 44 41 43 79 – muriel.touly-legros@academie-sciences.fr

Sèlay Diakité - Académie des sciences – Responsable des prix de l'Académie/01 44 41 45 76 – selay.diakite@academie-sciences.fr

Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Pour exercer vos droits aux regards de l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut de France et des Académies soit par courrier électronique : delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr soit par courrier postal adressé à Institut de France, délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris.

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Si la candidate ou le candidat est retenu(e), il lui sera demandé qu'à l'occasion de ce prix, elle ou il présente un article aux Comptes-rendus de l'Académie des sciences qui depuis le 1er janvier 2020, sont publiés en accès ouvert diamant (<https://comptes-rendus.academie-sciences.fr>)

LAURÉATES PRÉCÉDENTES/LAURÉATS PRÉCÉDENTS

2023 : Romain Brossier, Maître de conférences de l'université Grenoble Alpes à l'Institut des Sciences de la Terre (Université Grenoble Alpes, CNRS, IRD, Univ. Savoie Mont-Blanc, université Gustave Eiffel)

2022 : Linda Luquot, Chercheuse CNRS à Géosciences Montpellier (CNRS/Université de Montpellier)

2021 : Yannick Donnadieu, Paléoclimatologue, directeur de recherche CNRS au CEREGE (Aix-Marseille Université/CNRS/IRD/Collège de France/INRAE)

2020 : Catherine Noiriel, Maître de conférences à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, rattachée au laboratoire Géosciences Environnement Toulouse au sein de l'Observatoire Midi-Pyrénées (Get/OMP-CNRS/CNES/IRD/UT3 Paul Sabatier)

2019 : Guillaume Caumon, professeur des universités à l'Ecole nationale supérieure de Géologie et animateur de l'équipe géologie numérique et intégrative du laboratoire GeoRessources à l'université de Lorraine et du CNRS